

PROCÉDURE D'INSCRIPTION

A partir de juillet 2018

Date limite d'inscription fixée au **31 octobre 2018**

ETAPE 1

1	Télécharger l' autorisation d'inscription obligatoire sur le site de la Faculté de Médecine
2	Envoyer cette autorisation d'inscription dûment complétée (avec C.V. et lettre) au Responsable de la Formation. Les coordonnées du Responsable de la Formation sont communiquées sur la plaquette de présentation disponible sur le site de la Faculté de Médecine
3	Après accord du Responsable de la Formation, nous renvoyer cette autorisation signée (<i>par mail ou par courrier</i>)*

ÉTAPE 2

1	Télécharger le dossier d'inscription sur le site de la Faculté de Médecine.
2	Nous renvoyer ce document dûment complété dès que possible (<i>par mail ou par courrier</i>)* accompagné des pièces justificatives .
3	Si votre formation est prise en charge par votre employeur ou un organisme financeur (OPCA, Pôle Emploi, Conseil régional...) compléter le formulaire de prise en charge et le renvoyer signé. Une convention et une facture seront établies à réception de ce document.

À partir de fin juillet 2018

ÉTAPE 3

1	Après réception des documents complétés (autorisation d'inscription signée + dossier d'inscription complété), un mail vous sera envoyé pour vous indiquer le montant de vos frais d'inscription .
2	A la réception de votre règlement, nous procéderons à votre inscription.

Les documents sont à renvoyer au